

■ **Baresco S.A.**, à Lausanne, exploitation ou gérance d'établissements publics (FOSC du 27.08.1998, p. 5930). Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale du 25 avril 2003, la société a prononcé sa dissolution par suite de sa transformation, sans liquidation, en une société à responsabilité limitée, conformément aux articles 824 ss CO. L'actif et le passif de la société anonyme dissoute, selon bilan au 31 mars 2003, passent à la société à responsabilité limitée Baresco Sàrl, à Lausanne.

Journal no 4532 du 08.05.2003
(00989760 / CH-550.0.077.158-5)